



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

DECISION COMMUNAUTAIRE N° 16^B/2023

OBJET : Remplacement des BAES locaux CARF suite maintenance annuelle

NOUS, Yves JUHEL, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°04/2022 du Conseil Communautaire en date du 22 février 2022 donnant délégation à Monsieur le Président pour la durée de son mandat, d'effectuer des actes de simple gestion administrative ;

VU le Code de la commande publique ;

VU les contrats d'abonnement de vérification (*n°201403*) et de maintenance préventive du matériel de sécurité des locaux de la CARF, de la Maison de la Justice et du Droit, de l'Association Initiative Menton Riviera, de la Maison de la Formation, des locaux Eau – Assainissement et des nouveaux locaux de la Régie Eau-Assainissement de Sospel;

CONSIDERANT la nécessité pour la CARF d'assurer la maintenance et la prévention du matériel de sécurité de l'ensemble de ses locaux ;

VU le devis de la société SARL CES CONSEIL EN SECURITE sis 240 Avenue des Maurettes - 06270 VILLENEUVE LOUBET portant sur le remplacement de BAES défectueux dans certains locaux de la CARF, à la suite de leur contrôle annuel ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : d'accepter le devis de à la société SARL CES CONSEIL EN SECURITE sise 240 Avenue des Maurettes - 06270 VILLENEUVE LOUBET portant sur le remplacement de BAES défectueux sur les sites de la CARF (16 rue Villarey et 7 rue Isola) pour un montant respectif de 643.88€ HT et de 573.88€ HT.

ARTICLE 2 : dire que les dépenses en résultant seront imputées respectivement sur le Budget Principal et le Budget DSP eau et assainissement au compte 6156 au titre de l'exercice 2023.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Menton, le 20 JAN. 2023

Le Président



[Handwritten signature]
Yves JUHEL

Date d'affichage : 20 JAN. 2023